

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06 FEVRIER 2009

Nos réf : JD/MCD

Présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUDE Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal

Excusés : GROSJEAN Laurence, a donné procuration à PARRAIN Carole,
GRILLOT Fabienne, a donné procuration à ZEFEL Frédéric,
DEMANGEON Michel, a donné procuration à PAGNOT Pascal,
MIELLE Claudine, a donné procuration à MOUHOT Marcel.

Absente : GARCIA Yamina

Madame Claire RADREAU, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ; suite à la démission de **Monsieur Dominique HERGAS, Madame Jocelyne MERAUX**, par glissement, devient Conseillère Municipale, lui souhaite la bienvenue ;
- **Monsieur Marcel MANIAS** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Madame le Maire précise que les délibérations concernant les motions du 03 décembre 2009 ont été soumises et validées par l'opposition.

Le compte-rendu du 09 décembre 2009 n'appelle aucune observation : les membres signent le registre.

Ordre du jour :

I – Election d'un adjoint suite à démission → Rapporteur Claire RADREAU ↻

Suite à la démission de **Monsieur Dominique HERGAS**, il est procédé à son remplacement.

Madame le Maire sollicite l'assemblée pour des candidats à cette fonction.

La liste d'opposition ne propose pas de candidat et **Madame le Maire** propose la candidature de **Madame Jocelyne MERAUX**. Il est procédé aux votes en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vote à bulletin secret : Votants : 26 / Nuls (Blancs) : 6
Suffrages exprimés : 20**

Madame MERAUX Jocelyne est élue Adjointe chargée de la Commission « Social - Politique de la Ville - Sécurité ».

Suite à cette élection, les Adjoints prennent le rang suivant :

- 1^{er} Adjoint : **KNEPPERT Pierre**
- 2^e Adjoint : **PETIT Betty**
- 3^e Adjoint : **BELZ Christian**
- 4^e Adjoint : **PARRAIN Carole**
- 5^e Adjoint : **MORENO Christine**
- 6^e Adjoint : **MAKSOUDE Mourad**
- 7^e Adjoint : **MERAUX Jocelyne**

Madame MERAUX Jocelyne est élue également au sein des Commissions « Finances – Personnel », Centre Communal d'Action Sociale, Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

II – Orientations – débat PLU → Rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

Rappel :

Le point de départ du passage de POS en PLU, date de la délibération prise par le précédent Conseil Municipal, le 1^{er} décembre 2006.

Pourquoi cette transformation : la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) adoptée le 13 décembre 2000 et applicable le 1^{er} avril 2001, transforme les POS en PLU. La loi réforme la procédure de révision. Elle donne une large place à l'élaboration d'un projet de développement pour la Commune, étape essentielle pour orienter les choix de zonage et de règlement.

Ce projet est à élaborer dans le contexte de territoire intercommunal contenu dans le SCOT approuvé le 22 mai 2006.

Il y a obligation pour le PLU de Bavans à être compatible avec le SCOT.

A ce jour, nous sommes arrivés à la fin des phases 0,1 et 2 et à ce point d'étape, il est nécessaire d'avoir un débat d'orientation générale en Conseil Municipal.

L'Agence d'Urbanisme représentée par **Madame GRIVART Isabelle** et **Monsieur PRIOUX Romain** expose le projet d'aménagement et de développement durable de la Ville :

- 1- Rappel de la procédure PLU
- 2- Projet d'aménagement
- 3- Les orientations
- 4- Le calendrier : l'arrêt du projet en août 2009, le dossier sera consultable en Mairie par la Population, puis l'approbation de celui-ci en avril 2010.

Après cet exposé, le débat est ouvert.

Madame Dalila FONTAINE : « souhaite des éclaircissements sur la piste cyclable qui se trouve en zone inondable ».

Monsieur Pierre KNEPERT : « la piste est inscrite en réseau secondaire, longe le Doubs et mènera jusqu'à Lougres ».

Cet exposé n'appelle que ce commentaire.

III – Résultats 2008 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009 →

Rapporteur Pierre KNEPERT

Madame le Maire cède la parole à **Pierre KNEPERT**, rapporteur de la Commission « Finances – Personnel » du 21 janvier 2009 chargée de la préparation des orientations budgétaires 2009.

Résultats 2008		+ 333 457.89 €
Section de Fonctionnement		+ 245 916.71 €
Recettes	2 818 222.87 €	
Dépenses	2 572 306.16 €	
Section d'Investissement		+ 87 541.18 €
Recettes	917 930.37 €	
Dépenses	830 389.19 €	
Reports (n – 1) 2007 (reprise des résultats)		+ 269 423.90 €
Section de fonctionnement		+ 336 883.04 €
Section d'investissement		- 67 459.14 €
EXCEDENT BRUT (résultat validé par le Trésor Public)		+ 602 881.79 €
Restes à réaliser (dossiers engagés)		- 323 065.00 €
Dépenses		- 469 100.00 €
Rue des Cerisiers	36 000.00 €	
Courts de Tennis	60 000.00 €	
Toiture Vestiaires	43 100.00 €	
Toiture Gymnase Bel Air	47 000.00 €	
Cimetière	45 000.00 €	
Zone de loisirs Terrains 85 000 € Plate forme 115 000 €	200 000.00 €	
Terrains Réserve foncière	38 000.00 €	
Recettes		+ 146 035.00 €
Courts de Tennis	15 100.00 €	
Toiture Vestiaires	12 200.00 €	
Toiture Gymnase Bel Air	12 300.00 €	
Rues du Lorday	23 000.00 €	
Salle Polyvalente	11 400.00 €	
Porte Maire	1 035.00 €	
Ateliers (vestiaires)	8 000.00 €	
Emprunt	63 000.00 €	
EXCEDENT NET		+ 279 816.79 €

PROPOSITIONS 2009			- 235 175.00 €
Section de fonctionnement			- 68 705.00 €
	Recettes	2 701 155.00 €	
	Dépenses	2 769 860.00 €	
Section d'investissement			- 166 470.00 €
	Recettes connues	173 530.00 €	
Amortissement	83 000.00 €		
FCTVA	70 000.00 €		
TLE	20 530.00 €		
	Dépenses connues	340 000.00 €	
Fleurissement	60 000.00 €		
TLE	8 000.00 €		
Rbt Capital emprunts	272 000.00 €		
Mont-Bart	?		
EXCEDENT NET POUR 2009			+ 44 641.79 €
Vente de la Gendarmerie		500 000.00 €	+ 544 641.79 €

Rappel : + 500.000.00 €

Possibilité d'emprunt :

Base : rester sur le montant des annuités d'emprunt 2008 (inférieur à 400 000.00 €)

Hypothèse 1 : 300 000 € taux 4.90 % sur 15 ans : retenue par les membres + 300 000.00 €

Hypothèse 2 : 400 000 € taux 4.90 % sur 15 ans

Utilisation de la ligne de crédit ? si nécessaire

Les membres proposent : Retrait de 100 000 € pour combler le déficit de fonctionnement - 100 000.00 €

Ce qui porte le prévisionnel à 700 000 € + 700 000.00 €

Liste des investissements 2009 – Prévisionnel retenu par la Commission

Dénomination	Montant TTC Listé	Prévisionnel 09	Subventions sur HT	Observations
Voirie Campenottes	179 000.00 €	179 000.00 €	37 400.00 €	
*liaison 24 000 €				
*glissière 2 000 €				
*barrière 500 €				
*aménagement 152 500 €				
Sécurisation	15 000.00 €	15 000.00 €	3 700.00 €	30 % conseil général
Vieille Vie				
Route dePrésentevillers				
Signalétique	15 000.00 €	15 000.00 €		
Diverses rues				
Jardins familiaux	8 500.00 €	8 500.00 €		
Casiers				
Classement de voies	15 000.00 €			Rattaché au 38 000 €
Acquisition				de crédits de reports
Glissement domaine privé dans				Terrains réserve foncière
domaine public				
Terrains	40 000.00 €			Proposé à l'Etablissement
Zaoui				public foncier
Ecoles Bel Air I	400 000.00 €		100 000.00 €	30 % conseil général
Multi-accueil « les	400 000.00 €	400 000.00 €	280 000.00 €	40 % Caf soit
Tourtereaux »				130 000 € et 45 % contrat
Restauration 27 300 €				CITE
Mobilier 40 000 €				soit 150 000.00 €
Aménagement bureau				
Directeur + salle + éclairage				
mezzanines				
Centre de Loisirs	107 000.00 €	107 000.00 €	17 000.00 €	
Chauffage 37 000 €				
Aménagement				
peinture 60 000 €				
Mobilier 10 000 €				
Eclairage public				
Passages piétons	10 000.00 €	10 000.00 €		
Opération façades	20 000.00 €	20 000.00 €		

Entretien bâtiments Salle sociétés Salle tennis de table Maison pour Tous Ateliers (façades) Salle omnisports (façades) Sous-compteurs (5 000 €)	40 000.00 €	40 000.00 €		
<i>Chaudières (centre)</i>	<i>10 000.00 €</i>			
Espaces verts – murs Mairie	8 000.00 €	8 000.00 €		
Dénomination	Montant TTC	Prévisionnel 09	Subventions sur HT	Observations
Feux tricolores Gendarmerie Emaillerie	7 500.00 €	7 500.00 €		
Appartements Poste Bibliothèque	30 000.00 €	30 000.00 €		
Fontaines Réfection et pompe	23 000.00 €	23 000.00 €	8 700.00 €	
<i>Vidéo protection</i>	<i>15 000.00 €</i>			
Aires de jeux + Bancs	5 000.00 €	15 000.00 €		Mobilier urbain
Carrefour Bel Air	50 000.00 €	50 000.00 €		
TOTAUX COMMISSION « Urbanisme Patrimoine Environnement »	1 398 000.00 €			
Fourgon (remplacement 206)	20 000.00 €	20 000.00 €		
Camion 3T5	35 000.00 €	35 000.00 €		
Tondeuse	23 000.00 €	23 000.00 €		
Saleuse	15 000.00 €	15 000.00 €		
Vêtements personnel	5 000.00 €	5 000.00 €		Fonctionnement
<i>Bétonnière</i>	<i>1 600.00 €</i>			
<i>Bancs cimetièr</i>	<i>2 000.00 €</i>			Voir aires de jeux
Souvenir français	15 000.00 €	12 000.00 €		
Cimetière Allées et tri sélectif	10 000.00 €	10 000.00 €		
<i>Balayeuse</i>	<i>85 000.00 €</i>			
TOTAUX COMMISSION Travaux Forêt Cimetière	211 600.00 €			
<i>Défi</i>	<i>6 000.00 €</i>			
<i>Stand de Tir</i>	<i>40 000.00 €</i>			
TOTAL COMMISSION VIE DES SOCIETES	46 000.00 €			
Fête de la musique	4 000.00 €	4 000.00 €		Fonctionnement
Illuminations	3 000.00 €	3 000.00 €		
TOTAL COMMISSION Culture Animations	7 000.00 €			
Rétroprojecteur	7 000.00 €	7 000.00 €		
TOTAL COMMISSION COMMUNICATION	7 000.00 €			
TOTAUX	1 669 600.00 €	1 062 000.00 €	346 800.00 €	
		715 200.00 €		Dont 9 000 € en fonctionnement
Il reste à inscrire en fonctionnement l'action sociale pour le personnel ; les feux d'artifice sont déjà pris en compte en section de fonctionnement ; revoir la subvention versée à l'Association de Gestion.				
BUDGET BOIS	Montant TTC listé		Subvention	
Forêt				
Entretien	8 000.00 €			
Création chemin	72 000.00 €		28 530.00 €	Subvention ONF
Budget FORET	80 000.00 €		28 530.00 €	

Budget Bois : Excédent : 70 560.20 €

Budget CCAS : Excédent : 22 475.49 € PRE = 122 730.64 €

Budget Bâtiments locatifs : opération neutre – dans l'attente du bilan financier DEXIA

Cet exposé n'appelle aucun commentaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'établissement de demandes de subventions pour les dossiers suivants :

- **Voirie rue des Campenottes – DGE.**
- **Multi-Accueil « Les Toutereaux » et Centre de Loisirs – Conseil Général, CAF et autres.**

IV – Nomination d'un délégué suppléant pour le SYGAM → Rapporteur Pierre KNEPPERT

Suite à la modification des statuts, le Conseil Municipal doit désigner un délégué suppléant pour représenter la Commune. Seule la candidature de **Monsieur ZEFEL Frédéric**, Conseiller Municipal, est présentée.

VOTE : 22 pour / 4 Abstentions

V – Bail Gendarmerie : nouveau bâtiment → Rapporteur Pierre KNEPPERT

A compter du 01 décembre 2008, un bail de sous-location de la caserne de Gendarmerie doit être passé entre la Ville et la Gendarmerie dont ci-dessous les caractéristiques :

Bail de sous-location de la caserne de Bavans (25) (résidence et département)
Code unité immobilière :
Adresse : RD 391 – Rue de Présentevillers – 25550 Bavans.
Unité(s) bénéficiaire(s) : Brigade territoriale de proximité, chef lieu de communauté de brigades de Bavans.
Terrain : Terrain de 6495 m ² - Section AD - parcelle n° 552. (superficie, références cadastrales)
Locataire principal : Commune de Bavans (25).
Composition de l'immeuble : 1 T6, 3 T5, 9 T4, 4 T3, 1 T2, 4 structures d'hébergement pour gendarmes adjoints, des locaux de service et techniques pour une unité dont l'effectif s'élève à 18 sous-officiers et 4 gendarmes adjoints dans six bâtiments de type « petit collectif » ainsi que des espaces verts et aménagés. (nombre de logements, locaux de service etc...)
Durée du bail : 9 ans Point de départ de la location : le 1^{er} décembre 2008
Montant du loyer annuel : 272 500,00 euros.

Monsieur Pierre KNEPPERT précise que le plan de financement a été réclamé à plusieurs reprises à l'emphytéote SAIEMB.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le bail.

VI – Décisions → Rapporteur Claire RADREAU

En application de la délibération du 30 mai 2008 par laquelle le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre des décisions :

- Signature de l'avenant n°1 à la Convention d'utilisation des locaux mis à la disposition de l'Ecole Nationale de Musique (transfert du Centre à Bel Air).
- Convention d'utilisation de locaux rue des Ecoles à l'Association le Mont-Bart, mise à disposition gratuite.
- Bail rural avec l'Association des Jardins d'Idées, prêt de parcelles de terrain pour leur activité.

VII – Rapports des Commissions :

→ COMMISSION « GROUPE DE REGULARISATION SOCIALE » séance du 21 janvier 2009

Madame le Maire précise qu'il est remis aux membres pour information.

→ COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE » séances des 15 décembre 2008, 14 janvier 2009 et 29 janvier 2009 - rapporteur Pierre KNEPPERT ↻

En préambule : l'Allan projette d'installer dans les jardins familiaux une sculpture sonore. Cette installation entre dans le cadre de l'action « Jardins de musique » menée en partenariat avec la Ville, la Maison Pour Tous et l'Allan. Une Convention définit les obligations de chacun.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la Convention.

Présentation de l'avant projet du nouveau cimetière :

- Etat d'avancement du projet :

- Projet sur terrain communal de 8 500 m² (pas d'acquisition),
- Délibération d'approbation du nouveau cimetière par le Conseil Municipal en date du 27 juin 2008,
- Mission d'étude confiée au cabinet d'architecte **REGNIER**.
- Enquête commode et incommode en cours (habitations à moins de 35 m). Désignation d'un hydrogéologue agréé par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Doubs, notifiée à la Commune.

- L'architecte a communiqué l'avant projet du nouveau cimetière le 15 décembre 2008. Celui-ci a été présenté à la Commission le même jour pour examen et avis.

- Cet avant projet encore perfectible, respecte l'esprit d'aménagement souhaité par la Municipalité, c'est-à-dire un cimetière paysagé, qui s'insère agréablement à proximité des Hauts de Bavans et de la future zone de loisirs. Il est constitué de deux secteurs identiques permettant une réalisation en deux phases. Chaque secteur comporte 102 emplacements normaux plus 32 petits et quatre columbariums (murs) ainsi qu'une stèle du souvenir entre les deux secteurs. Le mur de soutènement côté chemin pourrait être constitué de gabions. Des espaces engazonnés et plantés d'arbres sont prévus en périphérie. L'entrée principale se situe au niveau du futur parking commun avec la zone de loisirs.

- La Commission a demandé d'étudier une augmentation de sa capacité, ainsi que la prise en compte d'un espace pour la confession musulmane et a donné son accord sur le principe d'aménagement proposé.

Permis de construire, réglementation sur le choix du type et de la couleur des tuiles :

Dans les annexes architecturales du POS, il est écrit à l'article 11.1 concernant les toitures : un répertoire des matériaux de couvertures conseillées en Franche Comté, peut être consulté à la Mairie. Dans le cadre de l'instruction des permis de construire et pour palier l'absence d'éléments consultatifs, il était utile de créer ce répertoire des types et couleurs usités sur notre Commune. Ce document présenté à la Commission, est consultable auprès du Service Urbanisme de la Mairie.

Ravalement des façades :

- Dans son courrier du 26 novembre 2008, la CAPM a affirmé sa volonté de soutenir les travaux de ravalement des façades sur des secteurs stratégiques au regard de leur localisation, avec pour objectif d'améliorer l'image de l'agglomération pour ceux qui y vivent et ceux qui la traversent.

- La Commission a été consultée pour une participation de la Commune à cette action.

Concrètement, si la commune met X%, l'aide de la CAPM sera de 10% + X%, avec un plafond de 3 000 € par façade.

- La Commission a proposé de budgétiser en 2009, 20 000 € dans le cadre de cette opération.

Révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) – Réseau cyclable :

- La CAPM a arrêté la révision du PDU lors du Conseil Communautaire du 07 novembre 2008. Cette décision permettra la mise en œuvre de la procédure réglementaire d'enquête publique permettant de disposer d'un nouveau PDU au cours de l'année 2009.

- Parmi les actions importantes de ce PDU, pour accentuer la part des modes doux dans le déplacement, il est nécessaire de poursuivre les aménagements cyclables en vue d'offrir de nouvelles liaisons et de résorber les discontinuités. Le réseau structurant l'agglomération constitue la colonne vertébrale du dispositif, il est conduit sous maîtrise de la CAPM ou du Département.

- Concernant la Commune de BAVANS, celle-ci est inscrite pour deux tronçons :

- tronçon n°13 : prolongement du réseau structurant (priorité 2) en direction de Lougres le long du Doubs par Bavans, long. 3,2 km. Coût TTC prévisionnel 1 600 000 €.
- tronçon n°26 : continuité du n°13 en direction de Lougres le long du Doubs par Bavans, long. 3,3 km. Coût TTC prévisionnel 1 800 000 €.

Zone de loisirs : acquisition des terrains :

A ce jour quatre propriétaires ont donné leur accord pour vendre à la Commune les terrains nécessaires à la réalisation de la plate forme de la zone pour un montant d'environ 49 000€. La Commission propose l'achat de ces terrains par la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces acquisitions.

Loyers des appartements communaux :

Trois appartements communaux sont proposés à la location : deux rue de l'Etoile et celui à côté de la Bibliothèque. Dans le contexte social actuel, les difficultés rencontrées depuis huit mois pour louer l'un d'entre eux et surtout pour éviter une rotation trop fréquente des locataires, la Commission propose de diminuer les locations :

- logement rue de l'Etoile à 633,88 €/mois, le ramener à 550 €
- logement rue de l'Etoile à 727,87 €/mois, le ramener à 600 €
- logement Bibliothèque à 574,86 €/mois, le ramener à 520 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette baisse des loyers.

Restitution à la Commune des logements de la Poste :

Information de la Commission, de la restitution par la Poste du logement vacant et du local « chambre intérimaire » ainsi que la totalité du sous-sol et un garage. Le loyer annuel de 7 102 € ne sera pas diminué mais les travaux de séparation : électricité et la condamnation de la porte bureau/hall d'entrée logement seront à la charge de la Commune. Des sous compteurs eau sont existants, les charges de chauffage seraient réparties au prorata des surfaces occupées. La restitution doit prendre effet au 1er avril.

Extension du centre de recherche Faurecia : acquisition de terrains :

Par courrier en date du 27 janvier 2009, Faurecia nous fait part de son souhait d'acquérir plusieurs parcelles de terrain, dont trois appartiennent à la Commune de Bavans au lieudit « Bruyères des Prés » :

- parcelle n° 3 (la moitié de la surface) soit environ 50 ares,
- parcelle n° 5 : 3 ares 13,
- parcelle n° 38 : 11 ares 89.

Le projet prévoit la construction d'un restaurant d'entreprise et l'implantation de parkings.

La Commission donne son accord de principe à la vente, sachant que le montant proposé 1000 € est nettement insuffisant (en attente du montant des domaines).

Annie MARC : « Quel est le montant des Domaines ? ».

Pierre KNEPPERT : « Le Service des Domaines a estimé les parcelles à 6 000 € ».

Vidéo-protection :

Suite à une rencontre avec le Directeur de la Sécurité de Montbéliard, il apparaît que les installations non raccordées à un système de surveillance permanent, n'apportent pas d'éléments suffisamment précis pour permettre une identification. Souvent le rapport investissement / montant des dégradations n'est pas favorable à la pose d'une vidéo-protection.

Actuellement Montbéliard développe avec l'aide d'un fournisseur, une vidéo-protection mobile, avec caméra automatique fonctionnant sur batterie. Nous suivrons avec intérêt cette expérience.

Syndicat du Gaz (SYGAM) :

Modification des statuts du SYGAM. Désignation d'un délégué suppléant : la Commission propose la candidature de **Monsieur Frédéric ZEFEL**.

La Commission est informée du séminaire de formation du 9 et 10 février 2009, concernant :

- la sensibilisation des élus et des agents des collectivités aux enjeux des politiques énergétiques locales et du changement climatique,
- la valorisation des actions et les bonnes pratiques au sein du SYGAM en particulier celles sur les exemples de technologies ou de mode de gestion de l'énergie mis en place par les Communes membres,
- la construction d'un certain nombre de propositions, base de programme d'action qui pourront être engagées par le SYGAM, les collectivités membres seules ou avec certains de leur partenaires.

Hervé BEPOIX, Alain RENOUX et Pierre KNEPPERT y participeront.

Haut débit sur l'aire urbaine :

Information de la Commission sur la réunion avec le Syndicat Mixte Aire Urbaine du 09/01/09 sur l'état d'avancement du réseau fibre optique sur Bavans et le raccordement, dégroupage du répartiteur France Télécom de Bel Air prévu en Mai Juin 2009.

Divers :

- Examen de la demande de **Mr BOUE** porte parole de plusieurs riverains rue du Clair Soleil pour la pose de panneaux « sens interdit sauf riverains » dans les deux sens. La commission propose de ne pas répondre favorablement car on risque de voir se multiplier ce type de demandes pas toujours justifiées.
- Lecture de la réponse de la Commune, au courrier de **Mr MARTINO**, concernant l'urgence de la réfection de la rue des Campenottes.
- Lecture du courrier de **Mme CROISSANT**, rue des Vignes concernant la circulation dans cette rue pour « nous soumettre des idées ». Un rendez vous lui a été donné mais elle ne s'est pas déplacée.

Le compte-rendu de la réunion du Quartier Bel-Air du 14 janvier 2009 a été distribué aux habitants.

→ COMMISSION « PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séances des 15 décembre 2008 et 27 janvier 2009 - rapporteur Christine MORENO ↗

Les orientations budgétaires sont vues au point II cependant précise les recettes :

- Accueil périscolaire : la participation forfaitaire matin et soir est de 1,50 € ; la Commission a proposé pour l'année scolaire 2009/2010 de passer à 1,70 € (en 2007/2008 cette participation était de 1,50 € le matin et 1,50 € le soir).
- Restauration scolaire : la société Scolarest a augmenté ses tarifs au 1^{er} septembre 2008 de 2,55% et nous a fait parvenir un avis d'augmentation au 1er janvier 2009 de 2,40 %.

La Commission a proposé :

- Soit de répercuter la première augmentation dès le printemps 2009 et la deuxième augmentation à la rentrée 2010.
- ou de répercuter ces deux augmentations à la rentrée 2010 partiellement (pourcentage reste à déterminer) ou en totalité.

- **CLIS** : Une demande de participation à hauteur de 52 € par élève sera sollicitée auprès des collectivités concernées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette participation.

- **Relais assistantes maternelles** :

Participation aux frais de fonctionnement. 6 000 € - 3 300 € de prise en charge par la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse = 2 700 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la Convention.

RIFAM (Relais Intercommunal Familles Assistantes Maternelles) :

- Présentation par **Mme Karine TARDIVEL** du **RIFAM DES 4 CANTONS** : relais qui fait l'objet d'une convention tripartite entre les Communes de Voujeaucourt, de Bavans, et de 6 communes de la Communauté des Trois Cantons (Berche, Colombier-Fontaine, Dampierre-sur-le-Doubs, Etouvans, Lougres, Villars-sous Ecot).

- **Mme Karine TARDIVEL** tient une permanence tous les mardis matins à la Mairie de Bavans (Bureau des Adjoints), ceci depuis le 03 février. Elle dispose d'un local dans le futur Multi Accueil. Ses autres permanences ont lieu à Voujeaucourt où elle dispose d'un bureau en mairie et à Colombier-Fontaine. Le vendredi matin est consacré à de l'animation à la crèche halte- garderie de Voujeaucourt dans un local aménagé à cet effet.

- Ce relais est suivi par un Comité de pilotage constitué d'un représentant de chaque commune membre, du Conseil Général, des services de la CAF.

- Des plaquettes informatives et des affiches sont disponibles.

- L'ouverture du **RIFAM** a fait l'objet d'une information dans « Bavans Info » distribué fin Janvier.

Multi Accueil « Les Tourtereaux » :

Embauche de **Mme Virginie GROS**, éducatrice de jeunes enfants, à compter du 02 février 2009, en remplacement de **Mme Corinne PERRUT**.

Ecole maternelle :

- Naturville : **Mr Franck MAULET** désire faire installer par le biais de l'Association Naturville une ruche dans Bavans, ainsi qu'un panneau explicatif pour sensibiliser les enfants à la disparition des abeilles victimes des pesticides. Il désire l'adhésion de la municipalité à ce projet. Il est nécessaire que **Mr Franck MAULET** présente un projet plus détaillé, afin que l'on puisse examiner sa faisabilité, sachant que ce genre d'installation est réglementé.

- L'association scolaire bavanaise affiliée à l'USEP présidée par **Mr Franck MAULET** demande une subvention de 300 € : cette association est déjà financée en partie par la coopérative scolaire à laquelle la municipalité verse 11 € par enfant. La Commission a jugé inopportun le versement d'une subvention supplémentaire.

- CEL, nouveau projet cirque : intervention du clown Zicco dans les 5 classes sur 5 jours, avec production d'un spectacle, coût 1400 € (intervenant) + 200 € (fournitures) = 1600 €. Avis favorable de la Commission, ce projet étant beaucoup moins onéreux que le premier.

Ecoles élémentaires :

- Suite à la menace d'une fermeture de classe à l'Ecole Primaire pour la rentrée prochaine, **Mme Claire RADREAU**, **Mr Pierre KNEPERT** ainsi que **Mme Dominique VEZIN**, directrice de l'école ont rencontré l'Inspecteur d'Académie à Besançon. Après avoir étudié leurs arguments, celui-ci a bien voulu revoir à la hausse les effectifs prévisionnels en les montant à 188 élèves comme prévu initialement.

- Malgré ces éléments rassurants, les parents ont organisé une manifestation de soutien le lundi 26 janvier.

- Après la réunion sur la Carte Scolaire, nous avons eu confirmation du maintien de la classe.

Grève du jeudi 29 janvier :

- Compte tenu de l'obligation qui en était faite, nous avons mis en place un accueil pour les enfants dont les parents n'avaient pas la possibilité de les garder à la maison. Une information avait été faite aux parents afin qu'ils inscrivent leurs enfants et que nous puissions nous organiser.

- Cet accueil s'est fait pour les Maternelles dans la salle du périscolaire,

pour les Ecoles Primaires dans une salle de l'Ecole Bel Air II.

- Les enfants ont été gardés par des agents territoriaux.

Madame Dalila FONTAINE : « Combien de personnes accompagnent les enfants ? ».

Madame Christine MORENO : « Deux titulaires du BAFA ou BAFD ».

→ COMMISSION « COMMUNICATION » séance du 12 janvier 2009 - rapporteur Betty PETIT ↻

Logo :

- A ce jour un logo transmis par le site internet.

Pas de campagne d'affiches, mais un article de rappel dans le Bavans Info de février.

Prix proposé par la municipalité : 150 €.

- Composition du jury : **Mme le Maire**, les adjoints, membres de la Commission, artiste peintre local. Ne feront pas partie du jury, **Mme et Mr PETIT**, car ils ont connaissance des auteurs, en particulier pour les envois par internet.

- Prévoir début mars, l'organisation de la délibération du jury et la remise de prix (attention aux vacances scolaires).

- Sollicité les classes primaires (**Mme VEZIN**) et la Maison Pour Tous -> **Mme PETIT**.

Revue annuelle :

- Page de couverture : discussion autour de plusieurs exemples, choix du thème image « type filigrane » et « bulles » avec des images « culture et manifestations ».

- Couleur choisie : vert.

- Définition des rubriques (couleur tête à tête -> une par rubrique):

- Edito du Maire
- Projets
- Budget 2008
- Urbanisme
- Social (avec en particulier les actions solidarité, Cancer, Téléthon, Banque Alimentaire, Brioche, Pièces jaunes, Secours Catholique ...)
- Jeunesse, Vie Scolaire
- Forêt, Cimetière, Ateliers
- Communication
- Culture et Manifestations
- Associations (MPT, Bibliothèque ...)
- Liste des associations
- Colonne Politique (opposition)
- Commerçants
- Etat civil
- Annuaire économique
- A votre service
- Nos talents, nos virtuoses, nos exceptions, nos prodiges, nos remarquables bavanais
 - **Camille BOBILLIER** (FG)
 - **Julie GARRET** (AP)
 - **Jennifer LOUTELIER** (AMA)
 - **Monsieur DORIAN**

Site Internet :

- Droit à l'image : pour des photos dans l'espace public, pour des groupes de personnes, pas de contrainte particulière.

- Valider les besoins de la MPT (AR, AP, BP).

- Beaucoup de « retours positifs ».

- Première réunion à la CAPM le 16/12/2009 :

Plusieurs communes présentes, 3 cas se dégagent,

- communes déjà bien « équipées » (Audincourt, Montbéliard ...) avec une organisation et des ressources adaptées.
- communes nouvellement « équipées », ressources et organisation balbutiantes (Mathay, Bavans ...)
- commune pas ou plus « équipées » (Courcelles, ...)

Une étude est entreprise par la CAPM et des représentants des communes intéressées pour définir la meilleure approche en fonction de la situation et des volontés de chacune des communes.

Prochaine réunion 28/01/2009 (AR & AP).

ADSL – TNT :

- Deux articles ont été rédigés afin de résumer la situation actuelle et le devenir de ces technologies sur la commune de Bavans. Ces articles sont publiés sur le site internet de la commune (rubrique Infos Pratiques).

- Pour l'ADSL et le dégroupage en particulier, la Commission a participé avec la Commission « Urbanisme Environnement Patrimoine » à une réunion d'information et d'échanges organisée par un représentant de la CAPM. Au cours de cette réunion le Président du SMAU a exposé ses objectifs concernant le déploiement de la fibre optique (boucle haut débit). Le Directeur d'Alliance Connectic (société en charge de la mise en place de la fibre optique) a fait le point sur l'avancement des travaux.

Nous avons posé des questions à propos du « démarchage commercial » auprès des fournisseurs d'accès Internet susceptibles d'équiper le répartiteur de Bavans (dégroupage). C'est le service commercial lié à Alliance Connectic qui a en charge ces démarches. Suite à ces interrogations, le SMAU a décidé de rajouter à l'ordre du jour de la prochaine réunion SMAU-Alliance Connectic, un suivi de ces opérations.

Diaporama Vœux du Maire :

Bons retours, des changements et améliorations peuvent être envisagés pour l'année prochaine, projection de « diapos » pendant les présentations des Commissions.

Réunion de quartier :

Prochaine réunion mercredi 14 janvier 2009, salle polyvalente, préparation et organisation.

Budget :

1 rétroprojecteur et son support ;

1 vitrine extérieure pour affiches et affichettes afin de libérer les portes d'entrée.

→ COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séances du 20 janvier 2009

- rapporteur Carole PARRAIN ↻

Rencontre avec Mr Jeanmasson le 03/12 : à 11h pour la présentation de l'exposition Bois. L'association possède 12 panneaux ONF sur la gestion de la forêt, la faune, la protection et l'exploitation des différentes espèces. Ces panneaux sont disponibles pour les scolaires car ils peuvent être fixés sur des grilles. L'exposition était composée de souches pyrogravées sur les différentes essences, ensuite des produits semi-finis comme des plinthes, chevrons, poteaux de charpente. Il y avait également de vieux outils en bois et surtout des panneaux explicatifs (20 au total) sur la construction de chalets, l'habillage avec l'exemple des tavaillons, des éléments de décoration et d'artisanat (lampes), des objets (boîtes à fromage), de la marqueterie, les métiers du bois, la réalisation de papier, la construction d'instruments de musique (violon), la tournerie (fabrication de tabourets). Devant l'ampleur de cette exposition, il paraissait évident qu'il fallait la diviser pour la faire voyager dans les écoles, lors des manifestations.

Rencontre avec Mr Hambli de la MPT : qui devait mener une action pour valider son diplôme d'animateur. Nous avons surtout évoqué l'organisation de la Fête de la Musique avec des ateliers d'ados autour du chant et de la percussion. Son projet pourrait s'inscrire dans des actions autour de l'éveil musical pour la Halte-Garderie ou également autour du jardin de musique.

Bilan sur les illuminations :

Des points positifs :

- L'entrée de ville et sujets poteaux étaient jolis ;
- La charrette lumineuse ;
- La salle polyvalente et le rideau lumineux ;
- Le sapin au quartier Champerriet.

Des points négatifs :

- Un sapin sur la place trop peu décoré (commander une guirlande plus lumineuse et harmonieuse pour aller dans le même style que la fontaine).
- Une MPT tristounette, envisager l'an prochain des sujets à décorer par les ados et un sapin extérieur à illuminer.
- La Mairie surlignée était fade car il manquait un sapin sur le balcon et du surlignage sur la façade principale. On pourrait habiller les fenêtres avec des branches de sapin décorées avec de la fausse neige.
- Il faudra illuminer l'axe montant côté Pommiers sur les poteaux et une entrée de ville (récupérer les boîtiers électriques sur les quartiers qui ne seront plus décorés).
- Il faudrait illuminer les arbres le long de la place (système de tube avec des lumières dedans).
- Les sujets récupérés chez Roy étaient peu mis en valeur.
- Les sujets poteaux le long de la Champagne étaient non alignés !

Passage pour les récompenses individuelles le lundi 29 décembre de 18h à 19h15 : (voir tableau). Au total 47 récompenses et 71 lettres de félicitations.

Bilan des actions :

- L'animation « Pépiloué et les oies » : environ 150 personnes présentes, beaucoup de scolaires, un spectacle garanti avec une belle participation des enfants et des parents d'élèves (vente de gâteaux).
- Les vœux du Maire : tout s'est bien déroulé, environ 200 personnes présentes. Décoration de la scène et des tables par l'Arum.
- Le repas de Municipalité : environ 100 personnes, RAS.

Présentation de l'ADEC à la suite de son 1^{er} compte rendu : « Association de Développement Culturel du Pays de Montbéliard ».

Objectifs : proposer des réunions aux élus communaux pour démarrer un projet culturel communautaire

Au préalable : une enquête qui fait apparaître plusieurs points :

- L'action culturelle dans les communes est mise en œuvre pour faire se rencontrer les habitants (lien social interculturel) : caractère social.
- L'action culturelle doit faire connaître la ville, la rendre attractive (image de marque, identité).
- L'action culturelle a un coût difficile à supporter et donc difficile à mettre en place.

- Les attentes : mutualiser les ressources ;
harmoniser les politiques culturelles : problème de la coordination des actions.
 - Les craintes : déséquilibre inévitable de traitement entre les communes ;
quel mode de gouvernance faut-il ?
 - Le constat : il manque dans le Pays de Montbéliard une structure type centre de ressources culturelles pour le matériel, la logistique, les conseils. Il faut faire intervenir l'ADU pour faire un bilan sur les structures, les acteurs, les actions, les compétences.
Il faut harmoniser les projets et manifestations grâce aux sites internet.
Il faut harmoniser les tarifs ou la gratuité des actions.
Le livre et la lecture font l'unanimité dans le domaine culturel, ex : projet Programme Ville Lecture avec l'agglomération, mettre en réseau les bibliothèques, des animations autour du livre.
L'ADEC doit devenir un pôle de ressources, un espace de débats élus/acteurs.
 - **Mr BOURQUIN** (Vice-Président de la CAPM pôle culture) a proposé d'organiser des « Assises de la Culture » qui réuniraient : élus, acteurs, CAPM, au printemps.
- Pour une politique culturelle publique et communautaire, le samedi 14 mars de 10h à 17h, des ateliers seront mis en place à partir d'un questionnaire. Des acteurs extérieurs seront invités ex : l'Agence Culturelle d'Alsace.

Divers :

- Fleurissement d'été 2009 :

Quelques remarques sur les propositions :

- Suite au passage du jury, penser à faire un ou deux gros pots supplémentaires avec des plantes exotiques (bananier, palmiers) pour mettre à l'intersection Rehdeco par exemple ou au nouveau carrefour Bel Air.
- Le long de la descente de la rue des Cerisiers face à la fontaine vers chez ROY, fleurir de 3 jardinières la grille.
- Mettre en valeur le mur nettoyé sous le temple par les chantiers jeunes en posant quelques jardinières et un pot vers la fontaine.
- Utiliser la charrette donnée par une habitante de Bavans (voir avec **Pierre KNEPERT**).
- Quelle structure dans le virage côté Crédit Agricole ?
- Penser à semer de la prairie sauvage le long de la MPT ou vers les allées du monument aux morts.
- Gendarmerie ? laquelle ? pourquoi fleurir l'ancien bâtiment ?

- Carnaval 2009 : thème : la magie, le 7 mars (la Commission ne souhaite pas la location de costume sachant que pour un il faut compter 45 euros. Les capes seront réalisées par des doigts de fées, les chapeaux avec la MPT).

- Théâtre :

- 04/04 : Laire de rien,
- 15/05 : Les Tréteaux des Combes,
- 02/10 : Le Box Théâtre « Jeux de planches ».

- Bibliothèque : demande d'équipement en ordinateur (possible après avoir récupéré celui de **Mme BUSSON**), d'une imprimante (mettre un coût). Environ de 79 à 89 euros. Problème du coût des cartouches.

- 12 Février 2009 : médaille pour **Mr Henri ORSAT**, de Jeunesse et Sports, réception en mairie à 19h.

- Projet pour la future expo de peinture : le thème retenu : « Arts et chocolat » les 14 et 15 mars. Courrier a été fait aux peintres pour en choisir trois, ainsi qu'aux chocolatiers sans oublier les commerçants de Bavans concernés.

- Courrier de « Mathieu loisirs » : pour une installation de manège pour enfant : accord de la Commission pour la fête foraine de Bavans du 10 et 11 Octobre 2009.

Parallèlement réservation de la salle polyvalente pour organiser un marché des saveurs. Courrier sera fait à l'Association des Fruitières pour l'organisation du dimanche de 10h à 18h. Courriers également aux commerçants « de bouche » de Bavans qui souhaiteraient participer.

→ **COMMISSION « TRAVAUX - ATELIERS - FORET - CIMETIERE » séances des 28 novembre 2008 et du 30 janvier 2009 - rapporteur Mourad MAKSOU D**

Ateliers municipaux :

- Les équipements (EPI) du personnel des ateliers ont été remis.
- Une lame de déneigement a été achetée pour équiper le nouveau camion (4 855 €).
- Des arbres dangereux au nombre de 8 sont à couper rue des Vignes, un premier devis de 9 000 € a été estimé trop élevé ; d'autres entreprises sont contactées.

Cimetière :

- Le Souvenir Français a sollicité une aide pour la rénovation du carré militaire dans l'ancien cimetière. A l'étude.
- Une demande a été faite pour la création d'allées « roulables » pour les personnes à mobilité réduite et l'installation d'un banc. Prise en compte par la Commission.

Forêt :

- Les travaux d'entretien prévus pour 2008 sont terminés.
 - Route de Faurecia, une coupe est à faire sous la ligne d'éclairage public pour éviter les travaux d'élagage fréquents.
 - Piste forestière : le dossier est au complet et déposé → Attente de la subvention pour démarrer les travaux.
 - L'offre de Mr **CALVI** pour relative à la vente de bois parcelle 3 n'a pas été retenue. La parcelle 10 (parcours vitae) est réservée à Mr **GOBBERVILLE** pour le bois à livrer
 - A ce jour, 61 lots sont commandés par les affouagistes pour 535 stères.
 - Les coupes parcelles 23, 11 et 17 ont débuté, le marquage pour les lots a commencé le vendredi 12 décembre.
 - Livraison de bois aux habitants de Bavans :
- La coupe de bois prévue pour cette année ne permet pas de couvrir toute la demande qui a été en nette progression (315 stères en 2008 et 457 cette année), cependant pour honorer la commande il a été décidé de compléter le bois manquant par achat chez un fournisseur (S.A.R.L Acco-Foret à ARCEY). Cela induit une minime augmentation du prix du stère.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 37 € le prix du stère de bois livré.

La Commission engage une réflexion, la forêt n'étant pas inépuisable, sur la suite à donner à l'exploitation du bois de chauffage délivré aux habitants de notre commune.

Un courrier explicatif sera adressé à tous les habitants concernés par la livraison de bois.

- Travaux d'entretien :

Comme prévu, tous les travaux d'entretien ont été effectués, cloisonnement, plantation etc...

Les arbres qui présentaient un danger rue des Vignes ont été abattus par l'entreprise Pierrot de GEMONVAL pour la somme de 4 200€.

→ COMMISSION « VIE DES SOCIÉTÉS » séances du 12 janvier 2009 - rapporteur Christian BELZ ↻

Avancement des travaux prévus au budget 2008 :

- La toiture des vestiaires du Foot est terminée.
 - La réfection de la toiture du gymnase Bel Air est programmée en février, dès que la date sera définie prévoir de prévenir les associations et les écoles.
 - Courts de Tennis Bel Air :
- L'entreprise « France Réalisation » a été validée par la F.F.T. et le Conseil Général, celui-ci autorise le démarrage des travaux. La société a été contactée pour réviser son dernier devis qui s'élevait à 44 741 €, nous demandons d'y inclure le changement du grillage.
- Les travaux sont programmés en mars.

Subventions :

- Karaté :

Compte tenu du risque d'accidents le renouvellement des tatamis du Club de Karaté n'a pas été repoussé sur 2009, une subvention de 3 500 € a été versée au club qui a ainsi pu racheter 175 m² de tatamis au Club de Voujeaucourt pour moitié prix du neuf.

- Dossiers subventions :

Les dossiers permettant de constituer l'octroi des subventions 2009 ont été envoyés le 26 novembre 2008 aux associations, ils ont du être remis pour le 31 janvier dernier délai et seront analysés à la prochaine Commission.

Course du Mont Bart :

- **Marcel MANIAS** nous a exposé l'avancement de l'organisation de la course :

La course a été inscrite au calendrier de la F.F.A., elle aura lieu le 19 juillet 2009, son départ se fera au Mont Bart pour un parcours de 9 km.

- Ce qu'il reste à faire :

Contactez la F.F.A. en avril pour obtenir un chronométreur officiel.

Sollicitez les associations afin d'obtenir 22 personnes pour réaliser la sécurité et le ravitaillement des coureurs.

Le dossier d'organisation doit être terminé pour le mois de mai.

Défibrillateurs :

Un courrier a été envoyé le 18 décembre 2008 à la CAPM afin d'obtenir des renseignements sur l'aide qu'elle peut apporter pour l'achat des défibrillateurs et la formation à leur utilisation.

Salle Omnisports :

Certains éléments du bardage extérieur sont pliés ou dévissés ce qui provoque des entrées d'air et des claquements.

Une demande de réparation a été faite à la société **PETREQUIN**.

La Commission trouverait judicieux d'habiliter quelques employés municipaux à la conduite des nacelles afin de pouvoir réaliser ce genre d'intervention en interne, cette proposition sera transmise au service technique.

Zone de loisirs :

- La Commission sportive de la CAPM s'est réunie le 20 janvier afin de donner des priorités aux fonds de concours qui seront attribués aux différents projets communaux.

- Pour pouvoir défendre au mieux notre projet il a été demandé aux membres de la Commission de préparer pour la prochaine réunion un argumentaire sur l'utilité du projet.

- Rendez vous a été pris avec la CAPM pour présenter cet argumentaire.

Tir :

Afin de regrouper leur activité, le club de Tir a proposé la construction d'un stand de tir 10 m accolé au stand de tir 25 m ; ceci permettrait également de libérer le gymnase du Centre.

Gym :

L'AMB nous a fait part que sa fosse n'est plus utilisée et n'est plus en sécurité, une proposition a été faite d'obtenir la fosse par un parquet et de reprendre les ancrages des barres asymétriques.

Devis fourni pour les ancrages : 2 011,67 €.

Pétanque :

Le club de pétanque aimerait obtenir un terrain de jeux extérieur ombragé et aménagé d'un ou 2 bancs. Une étude est en cours pour trouver une solution peu onéreuse.

Le club a fait part également de la mauvaise isolation du boulodrome, et des entrées d'eau dans la salle des sociétés.

→ COMMISSION « FINANCES - PERSONNEL » séance du 17 décembre 2008

- rapporteur Claire RADREAU ↻

Personnel :

Ont été évoqués les dossiers suivants :

- congés maladie ordinaire et longue durée,
- notations et entretiens individuels,
- avancements de grade et en particulier le reclassement à l'échelle 4 pour certains agents,
- promotion interne : aucun dossier cette année,
- bonification indiciaire et régime indemnitaire,
- rapports de stages pour les agents stagiaires et la prolongation des contrats pour les contractuels,
- poste d'auxiliaire puéricultrice : quatre candidatures ont été étudiées,
- service de remplacement : prolongation jusqu'en juin 2009 du poste ATSEM et recours à ce service pour un remplacement de congés de maternité,
- visites médicales,
- plan de formation pour 2009 :

Ateliers : continuer les habilitations, formation logiciel et divers stages et concours,

Préparation concours Rédacteur,

Examen professionnel Rédacteur,

Examen professionnel AA 1^{ère} Classe ou concours interne,

Examen professionnel AT 1^{ère} Classe,

BAFD et formation logiciel Maxipuce,

CCAS : Examen professionnel AA 1^{ère} Classe,

Préparation concours Rédacteur,

Préparation à la validation des acquis,

Mise à jour des Premiers secours,

Une réunion spécifique à ce sujet se tiendra en février 2009 à Clerval avec le CNFPT.

Finances :

- Logements et loyers :

Un point a été précisé quant aux logements laissés vacants (gendarmerie), la remise en état des appartements de la poste, de la bibliothèque, du groupe scolaire Bel Air et également les loyers qui vont faire défaut en 2009. Contacts pris auprès des différents financeurs, il est souhaitable de présenter les dossiers de demandes de subventions au plus tôt : voirie ; réhabilitation de bâtiments.

La Commission a émis un avis favorable pour :

Le versement de 430 € à la bibliothèque suite à son bilan (c'est une régularisation),

La prise en charge pour le Karaté de tapis : 3 500 €.

- Action sociale au profit du personnel : après enquête, l'octroi de chèques vacances semble convenir à la majorité du personnel : une étude est en cours auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).
- Flotte photocopieurs : plusieurs sociétés ont présenté leurs offres, un tableau comparatif sera étudié.

VIII – Divers → Rapporteur Claire RADREAU ↗

- Les compte-rendu de la Municipalité des 03 décembre / 17 décembre 2008 et 07 janvier / 13 janvier / 21 janvier 2009 sont repris dans les divers rapports des Commissions.

- **Madame le Maire** fait part des motions :

- Suppression, fusion / établissements scolaires – inquiétude des Maires ruraux.
- Point accueil retraites sur Audincourt.
- Fusion CAF – CPAM.
- ONF : maintien du personnel, étalement des charges supplémentaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les motions présentées.

- Tempête du 24 janvier 2009 qui a frappé le Sud-Ouest :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la somme de 500 €.

Séance levée à 20 heures 30.